

PROCEDURE DE PAIEMENT PAR VIREMENT TRANSFER PAYMENT PROCEDURE

Pour le paiement de vos Droits d'inscription par virement merci de respecter la procédure suivante :

To pay your tuition fees by transfer payment, please follow the following procedure:

Libellé du virement : Nom, Prénom de l'étudiant admis (ex : DUPONT Jean) – Nom de la formation (ex : 3A cursus centrale, 2A cursus CS, MS MIS, M2 OSIL etc)

Name of the transfer: Family name, First name of the admitted student (ex: HUXLEY Jean) - Name of the training

Le virement doit être fait sur le RIB suivant

The transfer must be made to the following RIB

TRESOR PUBLIC				RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ			
Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements des quittances, etc...)							
Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Code banque	Code guichet	N° compte		Clé	Domiciliation		
10071	91000	00001002722		40	TPEVRY		
IBAN (International Bank Account Number)							
FR76	1007	1910	0000	0010	0272	240	
Titulaire du compte : CENTRALE SUPELEC					BIC (Bank Identifier Code)		
PLATEAU DE MOULON 3 RUE JOLIOT CURIE 91192 GIF SUR YVETTE					TRPUFRP1		

SI CETTE PROCÉDURE N'EST PAS RESPECTÉ VOUS VOUS EXPOSEZ A LA NON IDENTIFICATION DU PAIEMENT DE Vos DROITS D'INSCRIPTION PAR NOS SERVICES, ET DE CE FAIT, A LA NON CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE.

IF THIS PROCEDURE IS NOT RESPECTED, YOU ARE EXPOSED TO THE NON-IDENTIFICATION OF THE PAYMENT OF YOUR TUITIONS FEES BY OUR SERVICES, AND THEREFORE, TO THE NON-CONFIRMATION OF YOUR ADMINISTRATIVE REGISTRATION.